

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le mercredi 9 avril 2014 à 19h00 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS:

Donald Badger, maire  
Robert Chartier, conseiller #1  
Joann McBrine, conseillère #2  
Julian Tuer, conseiller #3  
Jacques Drolet, conseiller #5  
Cedric Briggs, conseiller #6  
Guillaume Lavoie, inspecteur municipal  
Peter Kralik, inspecteur à la voirie  
Philippe De Courval, directeur général / secrétaire-trésorier

Le siège #4 est vacant

-----

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL
- 3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 MARS 2014
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. URBANISME
- 5.1. RAPPORT DU CCU
- 5.2. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR ABATTRE DES ARBRES EN ZONE
6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- 6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MARS 2014
7. ADMINISTRATION
- 7.1. ÉLECTIONS PARTIELLES
- 7.2. AVIS DE MOTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT #336-2014 CONCERNANT LE SALAIRE DU PERSONNEL ÉLECTORAL MUNICIPAL
- 7.3. NOUVEAU SITE INTERNET
- 7.4. LOGO MUNICIPAL
- 7.5. CONTRAT AVEC OBV YAMASKA POUR LES TESTS D'EAU
- 7.6. RAPPORT FINANCIER
8. CHEMINS
- 8.1. RAPPORT DE L'INSPECTEUR À LA VOIRIE
- 8.2. APPEL D'OFFRES – NIVELEUSE

- 8.3. POSTE D'OPÉRATEUR DE NIVELEUSE
- 8.4. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)
- 8.5. PROGRAMME PROVINCIAL D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
- 8.6. ÉMONDAGE DES BRANCHES ET ARBRES SUITE AU VERGLAS
- 9. INCENDIE
- 10. VARIA
- 10.1. PROFIL DE LA MRC
- 10.2. SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU 10 MAI 2014
- 10.3. FÊTE DES VOISINS
- 11. COMPTES À PAYER

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

19H00

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#040-0414

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel que présenté.

## **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL**

### **3.1. RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE 3 MARS 2014**

#041-0414

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 mars 2014 soit adopté tel que rédigé.

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

+/- 18 personnes

## **5. URBANISME**

### **5.1. RAPPORT DU CCU**

#042-0414

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le rapport du CCU soit approuvé tel que préparé.

### **5.2. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR ABATTRE DES ARBRES EN ZONE**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot P-209 dans la municipalité de Bolton-Ouest désire effectuer une coupe en zone d'érablière protégée,

ATTENDU QU'Il s'agit d'une coupe à blanc d'une superficie de 1,5 ha dans le but de mettre le sol en valeur à des fins agricole,

ATTENDU QUE sa demande est conforme aux règlements de zonage de la municipalité,

ATTENDU QUE le projet rencontre les critères édictés à l'article 62 de la LPTAAQ,

#043-0414

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER TUER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité recommande à la Commission de Protection du Territoire Agricole d'autoriser une coupe d'arbre en zone d'érablière protégée sur une superficie de 1,5 ha et accompagne la recommandation d'une lettre soulevant les inquiétudes quant au projet.

## **6. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

### **6.1. RAPPORT POUR LE MOIS DE MARS 2014**

#044-0414

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le rapport de l'inspecteur municipal soit approuvé ainsi que le

chèque de kilométrage au montant de 148,95\$.

## **7. ADMINISTRATION**

### **7.1. ÉLECTIONS PARTIELLES**

CONSIDÉRANT qu'une lettre de démission de Kelly Hume, conseillère # 4, a été donnée au Directeur général / Secrétaire-trésorier en date du 6 mars 2014;

CONSIDÉRANT que la démission est effective le 6 mars 2014;

EN CONSÉQUENCE, le Directeur général / Secrétaire-trésorier dépose la lettre de démission, constate la vacance du poste et avise le Conseil municipal de la tenue d'une élection partielle le 1 juin 2014.

### **7.2. AVIS DE MOTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT #336-2014 CONCERNANT LE SALAIRE DU PERSONNEL ÉLECTORAL MUNICIPAL**

AVIS DE MOTION, est, par la présente donné avec dispense de lecture par la conseillère MCBRINE qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura une proposition d'adopter le règlement #336-2014 concernant le salaire du personnel électoral municipal.

### **7.3. NOUVEAU SITE INTERNET**

CONSIDÉRANT le désir d'optimiser le processus de mise à jour du site internet;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu les soumissions suivantes pour modifier le site internet;

Barry Dwyer: 1 362\$

Marie-Andrée Lemieux: 1 950\$/1 050\$ (Pas sur WordPress)

Eduardo Andres Pinetti : 8 000\$

#045-0414

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Barry

Dwyer pour modifier le site internet de la municipalité au montant de 1 362 \$.

#### **7.4. LOGO MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal souhaite augmenter le sentiment d'appartenance, augmenter la visibilité et définir l'identité de Bolton-Ouest;

CONSIDÉRANT qu'un logo est essentiel dans l'identité visuelle et la visibilité d'une municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite avoir l'avis des citoyens dans la définition d'un logo;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite obtenir un logo utilisable dans divers formats;

#046-0414

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
& RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Bolton-Ouest lance un appel aux mémoires et idées sur la constitution d'un logo pour Bolton-Ouest et qu'elle engage les services de l'entreprise Uni-d conception publicitaire pour la conception du logo pour un maximum de 400\$+tx.

#### **7.5. CONTRAT AVEC OBV YAMASKA POUR LES TESTS D'EAU**

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a reçu une offre de service d'OBV Yamaska concernant l'échantillonnage de la qualité de l'eau sur le territoire de la municipalité de Bolton-Ouest;

ATTENDU QUE OBV Yamaska nous offre 2 options;

#047-0414

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité accepte l'option 1 au montant de \$12 237,73 et les frais d'envoi des échantillons seront à la charge de la municipalité.

## **7.6. RAPPORT FINANCIER**

Le rapport financier de la vérificatrice pour 2013 est déposé et peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Bolton-Ouest.

## **8. CHEMINS**

### **8.1. RAPPORT DE L'INSPECTEUR À LA VOIRIE**

#048-0414

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE le rapport de l'inspecteur à la voirie soit approuvé avec son kilométrage pour un montant de 175,50\$.

### **8.2. APPEL D'OFFRES - NIVELEUSE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest a demandé des soumissions par invitation pour la fourniture d'une niveleuse non-opérée pour la saison 2014;

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest a reçu une soumission pour ledit projet, soit: Excavation Julien Pouliot Inc. 75,00\$/heure (excluant les taxes);

ATTENDU QUE la soumission reçue est conforme aux exigences requises dans le document « Demande de soumissions sur invitation - Contrat # BO-14-01;

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un opérateur pour la saison 2014;

#049-0414

EN CONSEQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest accorde le contrat # BO-14-01 à Excavation Julien Pouliot Inc. pour la fourniture d'une niveleuse au tarif horaire de 75,00\$/heure (excluant les taxes), aux conditions énoncées dans le document « Demande de soumissions sur invitation - Contrat # BO-14-01 ».

### **8.3. POSTE D'OPÉRATEUR DE NIVELEUSE**

ATTENDU QUE le poste d'opérateur de la niveleuse a été affiché le 12 mars 2014;

ATTENDU QUE la date limite pour la candidature était le 24 mars 2014;

ATTENDU QU'au 24 mars 2014 il y avait 2 candidatures :

Loren Allen  
John Rhicard

#050-0414

EN CONSEQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Loren Allen en tant qu'opérateur de niveleuse à un taux de \$22,00 de l'heure.

### **8.4. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$121,729 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

#051-0414

EN CONSEQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la municipalité de Bolton-Ouest mandate la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme vérificateur externe afin de compléter l'annexe B ou un rapport spécial concernant le reddition des comptes.

**8.5. PROGRAMME PROVINCIAL D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$121,729 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

#052-0414

EN CONSEQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER DROLET  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER BRIGGS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**8.6. ÉMONDAGE DES BRANCHES ET ARBRES SUITE AU VERGLAS**



La municipalité souhaite rappeler aux citoyens de l'aviser si des branches et des arbres se retrouvent dans le chemin suite au verglas de décembre 2013. Aussi, des travaux d'émondage débuteront sous peu pour nettoyer les chemins et fossés.

## **9. INCENDIE**

Il n'y a pas eu d'incendie pour les mois de février et mars.

## **10. VARIA**

### **10.1. PROFIL DE LA MRC**

Le profil financier, économique, démographique et agricole de la MRC est disponible sur le site internet.

### **10.2. SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU 10 MAI 2014**

Une séance d'information publique sur l'avenir du développement rural à Bolton-Ouest se tiendra le 10 mai 2014 à l'Hôtel de Ville à 13h00.

### **10.3. FÊTE DES VOISINS**

La fête des voisins se tiendra le 19 juillet. La municipalité a encore besoin de bénévoles pour organiser l'évènement.

## **11. COMPTES À PAYER**

Solde à la banque 28 février 2014	191 643,78	\$
Déboursés de mars 2014	134 213,99	\$
Dépôts pour mars 2014	190 547,24	\$
Solde à la banque 31 mars 2014	247 977,03	\$
CPG	455 184,53	\$
CPG Parcs et terrains de jeu	149 651,16	\$

#053-0414

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARTIER  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER TUER  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

QUE les comptes des mois de mars et avril 2014 au montant de 73  
127,04\$ soient payés.

RÉUNION AJOURNÉE PAR LA CONSEILLÈRE MCBRINE À 20H09

---

Philippe De Courval  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

---

Donald Badger  
Maire

LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL AURA LIEU  
SAMEDI LE 3 MAI 2014 À 9H30. LE PROCÈS-VERBAL N'EST PAS  
OFFICIEL TANT QU'IL N'EST PAS ADOPTÉ ET SIGNÉ À UNE  
SÉANCE SUBSÉQUENTE DU CONSEIL.

## Faits saillants

### Période de questions

Kathleen M. LePoer

Questions : Avez-vous des nouvelles du projet d'installation d'une tour de télécommunication? Comment les gens pourront-ils avoir des informations?

Réponse : Nous n'avons pas encore de nouvelles de Bell. Nous regardons pour une localisation possible. Une consultation publique et une séance d'information publique aura lieu.

## Comptes à payer / Account payables

9 avril 2014 / April 9, 2014

*Bolton Ouest / West Bolton*

<i>#</i>	<i>Nom/Name</i>	<i>Montant/Amount</i>
1	Infotech	111.53 \$
6	Bell Canada	242.81 \$
9	Martech Inc	241.45 \$
13	Peter Kralik	49.80 \$
15	Entreprises R.P. Enr.	39,881.46 \$
21	Paradis, Lemieux, Francis, avocats	1,940.77 \$
28	Bureau En Gros	174.34 \$
40	Montreal Maine & Atlantic Railway	772.29 \$
61	MRC BROME-MISSISQUOI	1,817.25 \$
72	ROCH VALLIERES inc.	1,241.73 \$
120	MASTERCARD	40.50 \$
128	iTeract Inc.	275.72 \$
158	Barry Dwyer	782.98 \$
161	RONA LÉVESQUE	22.52 \$
176	Les Entreprises Raymond Cherrier	9,677.37 \$
177	THE RECORD	91.75 \$
207	Bell Mobilité Inc.	17.26 \$
209	Médias Transcontinental SENC	357.59 \$
225	Lyne Hébert	7.20 \$
239	Groupe Financier AGA Inc. in trust	808.72 \$
250	Xerox Canada Ltée	187.79 \$
14	Charles Brunelle	247.50 \$
51	Receiver General Canada	545.37 \$
206	Revenu Québec	3,650.99 \$
	Frais de banque	30.00 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,624.24 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	861.53 \$
320KRAP	KRALIK PETER	1,317.63 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,362.85 \$
130 DECP	DE COURVAL PHILIPPE	1,526.54 \$
130hebl	HÉBERT LYNE	861.53 \$
320KRAP	KRALIK PETER	1,142.13 \$
610LAVG	LAVOIE GUILLAUME	1,213.90 \$
	Total	73,127.04 \$